

N/REF : 8/04/2025 14H30 C:000053 I:02626
V/REF : AC/C16800
V/Email reçu le Mardi 08/04/2025 a 14H30

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. CBT

IMMEUBLE : LA COUR BR - CBT
18, AVENUE BRIZEUX
9, BD DUMAINE DE LA JOSSERIE
35740 PACE

Rennes, le 29 Avril 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005-Lot9 Villejean

LOCALISATION : ALLEE 9 JOSSERIE - MME JLILATI 06 05 98 56 01
LOGEMENT N° 020633, PORTE N°0633, 1° ÉTAGE, TYPE 3

MOTIF : SUITE ENTRETIEN CHAUDIERE REMONTÉE D'EAU SUR LE SIPHON D'ÉVACUATION

Donneur d'ordre : Mme A. CASAERT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 23/04
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DE L'INSTALLATION CHAUDIERE
CONSTAT : CALCAIRE TRES IMPORTANT DANS LE SIPHON
DÉPOSE DU SIPHON
NETTOYAGE DU SIPHON
REPOSE DU SIPHON
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 24/04/25 a 15H46 Mme A. CASAERT

08/04 : MSG REP

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU	2	50,00	100,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	2	20,00	20,00
TOTAL H.T.				120,00
T.V.A. a 10,00%				12,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>132,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.